

TROISIÈME RELATION

1663 - 1665⁴⁷

<<<<<

22. *Ce qui s'est passé depuis le départ de Mr de Bourges*
23. *Quelques vues reçues dans cette retraite*
24. *Moyen dont Dieu s'est servi*
25. *Arrivée de Mgr d'Héliopolis*
26. *De l'oraison d'un missionnaire*
27. *L'arrivée d'un vaisseau de la Cochinchine*
28. *Voyage de Mr Chevreuil*
29. *De l'état présent des missions des Pères jésuites*
30. *Ce qu'on a appris des Chinois*
31. *Emplois des missionnaires*
32. *Effets du pur amour*
33. *Motifs du voyage de Mgr Pallu en Europe*
34. *De quelle manière doit opérer un missionnaire apostolique*
35. *Retour en Europe de Mgr Pallu*
36. *Requête au roi du Siam*

22. Ce qui s'est passé depuis le départ de Mr de Bourges pour Europe qui fut le 14 octobre 1663

[*Amepe*, vol. 121, p. 657]

[cf. *Siam*, p. 9]

Les missionnaires ne voyant plus grande espérance de conversion dans le reste de leurs Cochinchinois païens, à cause de l'opposition qu'ils avaient d'embrasser le christianisme, arrêtaient de faire successivement une retraite spirituelle de 40 jours pour demander à Notre Seigneur de nouvelles grâces, pour le supplier qu'il eût compassion de l'aveuglement de ces pauvres gens et

⁴⁷ *Amepe*, vol. 121, p. 657-686.

Cf. *Amepe*, vol. 876, p. 69-95 et p. 117-122.

particulièrement pour obtenir de sa bonté, lumière sur ce qu'ils avaient à faire l'année prochaine.

23. Quelques vues reçues dans cette retraite

[*Ameq*, vol. 121, p. 657]

[cf. *Siam*, p. 9]

La bonté divine faisant voir aux missionnaires que le don de la conversion des âmes étant un des plus grands bienfaits qui puisse être accordé à la créature et du nombre de ces grâces extraordinaires qui ne s'obtiennent que par le jeûne et l'oraison, prirent résolution de donner à la vie intérieure, outre le temps accoutumé, celui qu'ils auraient de revenant bon, après s'être acquittés de leur nécessaires obligations. Pour ce qui regarde l'autre point, ils supplient notre Seigneur d'agréer d'eux une abstinence de viande et un jeûne perpétuel le reste de leur vie à la réserve des jours de Noël, Pâques, et Pentecôte, l'expérience a fait voir combien ces petits sacrifices sont agréables aux yeux de Dieu et combien ils sont [*p. 658*] salutaires à l'âme et au corps supposé la vocation à la vie apostolique ou à la vie perfective. Il est certain qu'on doit envisager les mortifications intérieures et extérieures comme des moyens absolument nécessaires pour aller à Dieu et qu'il les faut considérer comme des dispositions efficaces qui inclinent la miséricorde divine de faire les sublimes et très saintes opérations qu'elle a de coutume de produire en l'âme de ceux qui ne désirent savoir ces voies que pour l'aimer et l'adorer davantage. Outre ces moyens, on en a découvert encore un autre qui a des effets merveilleux, c'est de faire toutes choses dans l'ordre de sa vocation par le pur mouvement intérieur qui est attaché à l'état de celui qui est véritablement appelé à la vie apostolique ; ensuite duquel, il faut toujours agir d'une manière toute passive au-dedans de soi se considérant comme un ministre animé de l'esprit de Jésus Christ et de la Sainte Église ; et en cette qualité, l'âme doit bien se prendre garde de rien opérer de son chef, mais seulement elle doit suivre les vues qui lui seront

données par l'union de cette influence mystique et adorable que s'il plaît à Notre Seigneur la laisser dans l'obscurité elle se rapportera à lui de faire ses sacrifices au Père Éternel selon son bon plaisir, et cependant faire toute chose dans la bonne foi et pour ainsi dire à la caution de Jésus Christ dont les missionnaires apostoliques sont les agents visibles et les médiateurs par état.

24. Moyen dont Dieu s'est servi pour convertir quelques-uns de nos Cochinchinois

[*Amp, vol. 121, p. 658*]

[cf. *Siam, p. 10*]

La divine miséricorde voulant se faire connaître, lorsqu'on n'y pensait pas, permit qu'un petit garçon âgé de sept à huit ans, fils unique d'un de nos Cochinchinois gentil, marié à une femme de Siam, vint à tomber grièvement malade ; pendant l'espace de quelques jours, ces pauvres gens ne manquèrent pas de faire des sacrifices à leurs idoles pour obtenir la santé de cet enfant, lequel étant aux abois et ayant perdu tout à fait la parole, quelques-uns de nos chrétiens, qui se trouvèrent à ce triste spectacle, persuadèrent au père et à la mère de faire appeler les missionnaires ; à quoi, ayant consenti, on les vint aussitôt avertir, un des missionnaires courut à cette maison qui était toute en pleurs. Plusieurs de nos néophytes, compatissant à la juste douleur de ces païens, prièrent le missionnaire d'avoir pitié de leur extrême affliction, qu'il y allait de sauver le corps et l'âme de ce petit innocent qui était prêt à expirer ; qu'on consentait qu'il fût chrétien pourvu qu'on l'empêchât de mourir. Le père ajouta à cela [*p. 659*] qu'il le vouait au Dieu des chrétiens, et il donna les mains⁴⁸ qu'on l'enlevât dès l'heure de sa maison.

Dans ce même temps, le missionnaire eut mouvement de réciter l'évangile de saint Jean sur le moribond, et

⁴⁸ On dit fig. *Donner les mains à quelque chose*, pour dire, Y consentir, y condescendre. *Il s'est longtemps opposé à ce mariage, mais enfin il y a donné les mains.* (DAF, 1694).

prononçant ces vivifiantes paroles « le Verbe s'est fait chair ». Il commença à ouvrir les yeux, puis à sourire à ceux qui étaient autour de lui. Cependant voyant qu'on ne pouvait pas omettre les cérémonies de la Sainte Église, on le fit apporter à la chapelle où il fut baptisé et nommé Antoine, ensuite de quoi il fut conduit à la maison de sa marraine qui avait été présente à tout ce qui s'était passé. Dès qu'il y fut, le père et la mère vinrent voir l'état où il était ; et l'ayant reconnu entièrement hors de péril, ils furent comme forcés d'admirer la toute-puissance de Dieu. Peu de temps après, le père ayant rencontré celui qui avait baptisé son fils lui dit, tout ravi d'aise, qu'il l'avait donné à Dieu et qu'il n'était plus à lui.

Quand il plaît à la divine bonté d'agir de cette manière, les conversions sont très faciles ; les missionnaires ne laissèrent pas d'en rendre leurs très humbles actions de grâce à Notre Seigneur, comme d'un des plus grands bienfaits qu'ils pussent recevoir de sa part ; et faisant réflexion sur cette action, et sur tout ce qui s'est passé depuis qu'ils avaient en vue de commencer ici leur mission, ils reconnurent que tout était rempli de providences particulières. On ne peut dire le plaisir qu'il y a à s'entretenir des miséricordes et des conduites que Dieu tient sur les âmes ; c'est un emploi dont on ne peut se lasser. Que ces conférences sont charmantes, ah ! quelle différence y-a-t-il de ces conversations à celles des gens du monde, qui font leur divertissement à parler de choses qui ne sont utiles ni à leur salut, ni à la gloire de Dieu. Entre toutes les grâces qu'il a plu à Notre Seigneur de faire au prochain, celle-ci a donné une singulière satisfaction aux missionnaires, parce qu'ils crurent qu'elle ne servirait pas peu à la confirmation de leur petit troupeau, et aussi qu'elle pouvait avoir d'autres conséquences.

Ils ne furent pas frustrés dans leur attente, puisque, peu de jours après, le père et la mère de ce nouveau chrétien, avec quatre autres, résolurent de se soumettre aux lois de Jésus Christ. On s'est occupé de les instruire des mystères

[p. 660] de notre sainte religion pendant environ deux mois ; après quoi ils ont reçu le baptême.

Cependant, comme ce petit garçon paraît avoir de l'esprit et de la grâce, on s'occupe à l'élever parfaitement dans les maximes du christianisme, avec deux autres néophytes âgés d'environ treize ans, auxquels on apprend à lire, à écrire et parler portugais, qui est le seul langage de l'Europe qu'on parle dans les Indes et en tous ces quartiers. De ces deux chrétiens, il y en a un qui a un esprit extraordinaire et d'une belle inclination, on le destine à l'Église. C'est encore un surcroît d'allégresse aux missionnaires d'être occupés dans ces fonctions qui sont dans l'ordre de leur vocation, et un des plus nécessaires, [cela] leur donne lieu de bénir Dieu qui leur fait l'honneur de leur commettre de semblables emplois, si peu connus de ceux qui les estiment au-dessous d'eux.

Tous ces heureux commencements étant des marques visibles du dessein que le bon Dieu a de se faire connaître et adorer quelque jour en ce royaume, on arrêta que, s'il nous venait du secours, d'y laisser quelqu'un qui aurait la conduite de notre petit troupeau, et qui ferait tout son possible pour coopérer à la conversion du reste de nos Cochinchinois gentils qui sont ici, en attendant qu'on ait une réponse de Rome, par laquelle on espère que Sa Sainteté et la Sacrée Congrégation donneront mission pour cet État. Mais quand cela ne serait pas, il y a plusieurs raisons qui ont fait prendre cette résolution, comme celle d'avoir ici une personne qui puisse envoyer en Europe et renvoyer les paquets qui en pourront venir. Cela est si nécessaire que, si on ne le fait pas, il faut renoncer à cette prétention, à cause des menées de ceux auxquels nous déplaisons au dernier point.

Outre cette vue, on a pensé que celui qui restera ici, sera en état toutefois et quantes⁴⁹ d'être envoyé en Cochinchine

⁴⁹ « Quantes. adj. f. pluriel. Il n'a guere d'usage que dans ces façons de parler. *Toutes & quantes fois. toutes fois & quantes. je feray l'affaire dont vous me parlez toutes & quantes fois que vous voudrez. je vous*

ou au Tonquin, parce qu'il y apprendra par nécessité la langue de la Cochinchine, qui est commune à ces deux États.

On peut encore regarder ce lieu ici comme un séminaire des langues, à cause de plusieurs nations qui y demeurent, de sorte que, si on veut, on y peut apprendre les diverses langues de la Chine, comme celles de Canton, Chinchée, ou la mandarine qui est la générale. Si l'on veut aussi étudier celle du Japon, de Laos, de Pegu, du Macassar, de Camboje, etc., [p. 661] il est fort aisé avec tout cela. On a cet avantage, qu'étant dans ce royaume, on est dans un pays de fort grande liberté.

25. Arrivée de Mgr d'Héliopolis et Mrs Chevreuil, Brindeau, Hainques et Laneau, missionnaires apostoliques, et Mr de Chamesson, laïque, en la ville de Siam, le 27 janvier 1664

[*Amp*, vol. 121, p. 661]

[cf. *Siam*, p. 11]

Les lettres qu'on nous écrit de Tenasserim ayant été interceptées, les missionnaires qui étaient à Siam n'assurent la venue de ces grands serviteurs de Dieu que par l'avis qui leur en fut donné par l'un d'eux, lequel fut envoyé pour avertir qu'on avait arrêté le vaisseau où ils étaient, suivant la coutume, à une lieue de cette ville, attendant qu'on eût reçu ordre de les laisser passer.

Cela ayant été facile à obtenir, ils eurent la consolation de se voir réunis le lendemain par une providence toute particulière de Notre Seigneur. Ils convinrent dès leur abord qu'on ne parlerait d'aucune nouvelle qu'après 5 jours, et qu'on s'occuperait seulement à rendre grâce à la divine bonté, de la miséricorde qu'elle leur faisait d'avoir permis une entrevue si surprenante, qui leur donnait moyen

accompagneray chez luy toutes fois & quantes qu'il vous plaira: Et dans toutes ces phrases il signifie Toutes les fois que....autant de fois que.... » (DAF, 1694).

d'aviser à procurer les intérêts de sa gloire d'une manière extraordinaire.⁵⁰

Ce fut dans cette vue qu'on résolut de tenir un synode où l'on arrêta de toucher une matière importante [traiter trois matières importantes] à la mission :

- le premier fut d'envisager les très grands désordres et dérèglements des ecclésiastiques et des corps religieux de tous ces quartiers en général, et en particulier pour les éviter et chercher les moyens de n'y pas tomber ;

⁵⁰ Voici ce que Mgr Pallu a raconté de son arrivée à Bangkok et puis à Juthia : « Nous descendîmes cette seconde rivière iusques à la ville de Banchoch où elle se joint avec la rivière de Sian. Cette ville est bastie sur le bord des deux rivières. Elle a du costé de celle de Sian, une forteresse de briques, à laquelle respond une autre à l'autre bord. Nous y avons apperceu quelques pièces d'artillerie. Nous avons monté cette dernière rivière depuis Midy du 25 iusques au 27 à la mesme heure que nous arrivâmes à la cabanque ou douane de Odia ou Juthia, Capitale du Royaume de Sian. Son lit est fort large et très profond, les vaisseaux [p. 361] y montent iusques à la ville, ses rivages y sont très sirulte, et peuplés de toutes parts. Tout cela forme une vue fort agréable, mais on ne peut pas ressentir la ioie qu'elle peut causer, lorsqu'on fait réflexion que Jésus Christ n'est point connu de tous ces peuples et qu'il y a si peu de personnes qui prennent ses intérêts contre les démons qui les séduisent et les entretiennent dans leurs superstitions se faisans rendre le culte qui n'est deub qu'à Dieu seul. – Nous envoyâmes aussitôt donner avis de nostre arrivée à Monsieur l'Evesque de Berithe, qui n'avoit point encore receu de nouvelles certaines de nostre arrivée dans ce Royaume, les lettres que nous luy avions escrites de Ternasserim ne lue ayans pas esté rendues : Il ne tarda pas à nous faire obtenir la liberté nécessaire pour monter iusques à la ville, nostre bateau ayant esté obligé d'attendre iusques au jours suivant, à cause de la nuit, nous primes la commodité d'un bateau qu'un de nos chers frères nous amena pour nous rendre auprès de luy le mesme jour. [p. 362] Nous laissons à penser qu'elle fut la ioie que nous ressentions à nostre première entrevüe et les bénédictions que nous rendîmes à Dieu de la grande grâce qu'il nous faisoit de nous réunir pour le bien de nos missions. Nous eûmes une ioie très particulière de voir une église bastie, un petit nombre de chrétiens que Dieu avoit fait par ses soins et la diligence avec laquelle il les cultivoit et travailloit incessamment à y en aggréger de nouveaux. » (Amep, volume 136, p. 360-362).

- le second fut de résoudre plusieurs cas de conséquences et de difficultés ;
- et le troisième fut de dresser une conduite générale pour les missionnaires, afin qu'ils se trouvassent uniformes, autant que cela se peut, dans leur façon d'agir intérieure et extérieure.

Après donc avoir appris la belle vie et l'heureuse mort de Mgr de Métellopolis et Mrs. Meusnier, Périgaud, Chéreau, Brunel et Danville, missionnaires et de celle de [Mr Fortis de Claps, laïque], et leur avoir rendu les derniers devoirs, l'on fit l'ouverture de cette grande action synodale le dernier février 1664. Cette occupation si importante empêcha qu'on ne pût vaquer à la conversion des âmes comme l'on eut pu faire. Cependant le bon Dieu ayant dessillé les yeux de 3 païens, on leur conféra le saint baptême ; mais ce ne sont là que de bien petits [p. 662] commencements comme il a été dit ci-dessus en comparaison de l'espérance bien forte qu'on a des bénédictions que Notre Seigneur veut verser en cet état.

Les missionnaires, bien persuadés de cela délibérèrent de laisser la conduite de notre petite église naissante à Mrs Deydier et Laneau, lesquels s'employèrent à suivre les adorables desseins de Dieu touchant la conversion des âmes.

Beaucoup de choses ont servi à prendre cette résolution, car outre les raisons de la nécessité qu'il y a de s'établir en ce lieu, on a considéré l'état présent où se trouvent la Chine, le Tonquin et la Cochinchine au sujet de la religion, et plus de 12 ou 15 mille âmes, qui sont en cette ville et aux environs, venues des lieux de nos missions, lesquelles étant toutes païennes et abandonnées semblent n'être pas de pire condition que si elles étaient dans les lieux de leur origine.

Pour faciliter l'exécution de ce projet, on crut qu'il était à propos devant que de se séparer de tâcher par toutes les voies imaginables de se mettre bien dans l'estime des religieux et des chrétiens d'ici ; cela obligea les missionnaires d'aller voir les principaux d'entre eux et de

leur rendre toutes sortes de bons offices, leur témoignant que, si l'on avait différé de donner le sacrement de confirmation jusqu'alors, ce n'était qu'afin qu'on eût plus de loisir d'instruire les peuples des principales matières de la foi, dont la plus grande partie était ignorante ; au reste le temps de carême où l'on allait entrer était admirablement propre pour cela, et les missionnaires s'offraient d'entreprendre une mission jusqu'à Pâques, dont il y avait tout lieu d'espérer de très heureux fruits ; mais quoi qu'on pût faire et alléguer pour obtenir cette grâce, jamais il ne le fut possible, et tout se termina à la promesse qu'on fit de rendre capables de la réception de ce sacrement ceux qui ne l'étaient pas. Ne pouvant pas obtenir davantage, il fallut se contenter de cela et se réduire à faire des instances touchant cette instruction à laquelle quelques religieux s'employèrent, mais toujours d'une façon pitoyable. Ces démarches de civilité firent convier les missionnaires d'assister à une procession générale qui se fit le premier dimanche de carême, où ils furent, et tâchèrent d'entrer dans l'union et l'esprit de pénitence et de satisfaction de Jésus Christ. Cette action fut fort solennelle et causa d'autant plus de surprise au peuple [p. 663] qu'il n'avait pas de coutume de voir un corps ecclésiastique marcher avec quelque modestie et quelque récollection. Peu de temps après cette cérémonie, les chrétiens ayant demandé le sacrement de confirmation, on jugea à propos que ce fût Mgr de Bérithe qui le donnât.

Il fut même arrêté, pour conserver la meilleure intelligence qu'on pourra, d'inviter les deux supérieurs de religion, le jour du glorieux saint Joseph qu'on supplie d'être protecteur de notre petite église et de toute la mission ; ils y vinrent avec leur musique, et passèrent la journée chez les missionnaires où était l'oraison des quarante heures devant le Saint-Sacrement, qui fut exposé jour et nuit avec autant de liberté que dans un pays chrétien.

Sitôt qu'on crut être un peu bien dans leur estime, on proposa d'établir quelque conférence tous les dimanches pour penser aux intérêts de Jésus Christ et au salut des âmes ; mais les choses passèrent pour des nouveautés et contraires aux coutumes établies dans tous les lieux. N'ayant donc vu aucune ouverture de travailler au lieu, on demanda une grâce à un de ces supérieurs, touchant un religieux qu'on avait mieux aimé prendre pour prêcher les dominicales du carême que quelqu'un des missionnaires qui s'y était offert. Ce pauvre homme est venu il y a 3 ou 4 ans, sans obéissance de ses supérieurs, qui y vit avec une vie très licencieuse et commis même pendant le temps de son carême un grand scandale public. Toutes ces choses obligèrent de prier d'interdire la chaire à ce mauvais prédicateur. Le supérieur de l'église où il prêche, ayant été instamment requis de cette grâce, dit qu'il en fallait conférer avec le supérieur de l'autre église, chez lequel un des évêques s'étant trouvé, il fut arrêté par une même délibération qu'on n'admettrait désormais en aucune [église] ce religieux ni à prêcher ni à dire la messe. Cependant comme on n'a ici ni honneur, ni foi, ni considération des intérêts du bon Dieu, on crut qu'il ne fallait pas s'en tenir à cette délibération et qu'elle faisait tort à un corps considérable de religieux et que c'était trop déferé au sentiment des évêques que de l'exécuter.

Voilà comme s'est terminé l'espérance [p. 664] qu'on avait eu de pouvoir faire quelque bien aux ecclésiastiques, aux religieux et aux pauvres chrétiens d'ici, qu'on peut dire être tous dans le dernier aveuglement.

Les missionnaires cependant après avoir pleuré ces grands malheurs s'humilièrent plus que jamais et firent un ferme propos de mener une vie plus austère, plus pauvre, plus craintive des jugements de Dieu et particulièrement d'une plus grande oraison où est renfermé [sic] tout le secret et toute la perfection de la vie apostolique dont peut-être ne sera-t-il pas à propos de dire un mot de l'oraison d'un missionnaire apostolique dans les lieux de sa mission.

26. De l'oraison d'un missionnaire apostolique dans les lieux de sa mission

[*Amp, vol. 121, p. 664*]

On suppose qu'ayant été fidèle à cette divine vocation, il a fait un sacrifice de tout lui-même, en faveur de Dieu, de la plus belle manière qui se peut, et qu'ainsi il a fait les trois vœux de la vie parfaite, de pauvreté, de chasteté et d'obéissance intérieure ; après quoi, l'homme se trouve dénué de tout appui, de sorte qu'il est un véritable mendiant par état. C'est alors qu'on peut dire qu'une telle personne est morte et que sa vie est cachée en Jésus Christ. C'est celle que les hommes [spirituels] appellent une vie d'anéantissement et de renonciation, puisque l'âme s'est dégagée de la propriété et de la puissance de toutes ses facultés. S'il faut qu'elle agisse, elle demande à l'esprit de Jésus Christ qui est en elle, ce qui lui plaît, qu'elle opère par lui ; par là l'on peut voir la bienheureuse dépendance de la créature vers son Dieu. Puisque c'est faire à celui qui est gueux⁵¹, réduit à l'extrême besoin par des vœux si particuliers, de recevoir continuellement l'aumône de Notre Seigneur qui seul peut secourir une telle pauvreté ; étant chaste par état, il est obligé de n'admettre au-dedans de soi la moindre complaisance pour aucune créature quelle qu'elle soit, non pas même des communications de Dieu ; étant enfin astreint à la dernière obéissance, il est dans la nécessité de ne jamais agir par le mouvement de la nature, ni de la raison, mais seulement par le pur mouvement intérieur.

Cette façon d'oraison qui est toute simple, toute d'abandon [*p. 665*] et toute de foi est une des plus hautes manières de prier qui se puisse voir, parce que Dieu opère tout en l'âme, qui ne fait que se présenter pour recevoir les influences du divin esprit, qui lui inspire les demandes

⁵¹ « GUEUX, [gu]euse. adj. Indigent, necessiteux, qui est reduit à mandier [mendier]. *Ces gens-là sont si gueux qu'ils n'ont pas de pain. c'est une famille fort gueuse.* » (DAF, 1694).

qu'elle doit faire avec les conditions requises pour les obtenir, et pour faire parfaitement le bon plaisir de Dieu. Elle est encore en cela plus admirable que Notre Seigneur lui communiquant ses vues, ses motifs, et ses inclinations. Elle se trouve occupée des desseins qu'il avait en ce monde, qui sont si surprenants et si amoureux qu'on ne les peut expliquer. La plus grande néanmoins de toutes les communications qui lui sont faites est celle des incompréhensibles mystères de l'Incarnation et de la Croix, où l'âme demande ardemment d'entrer en partage, afin qu'elle puisse continuer autant qu'il est en elle, ses adorables mystères dans les vues de Jésus Christ, de la bonté duquel elle attend la grâce de mourir pour lui, soit d'une mort illustre et éclatante, c'est-à-dire par les mains d'un bourreau, ou d'une mort cachée comme de faim, de misère, de maladie, d'un naufrage, ou par quelque semblable bonheur.

Quant aux vues qui regardent le prochain, elles sont presque continuelles. Tantôt elle se trouve occupée à prier pour la sanctification de l'Église des Indes, des prêtres, des communautés religieuses, des rois, des pauvres, des hérétiques, des infidèles, et spécialement des peuples qui lui sont commis en général et en particulier. Si bien qu'étant faite participante des desseins du Fils de Dieu, elle fait ses demandes au Père Éternel par ce divin Médiateur, conformes à ses intentions, d'où vient que tôt ou tard, elle est exaucée à cause de la ferveur de celui qui prie en elle.

Si l'on désire savoir la méthode de cette sainte oraison, elle se fait de cette sorte : l'âme croyant que le divin esprit habite en elle, est totalement occupée à l'écouter, parce qu'ayant consenti à un état de parfaite pauvreté et nudité d'esprit, par la perte de son être naturel et raisonnable, elle s'est rendue en état de mériter de l'excès de la miséricorde de Jésus Christ qui se rend à elle et lui communique ses plus importantes affaires, afin qu'étant uni à elle [p. 666] dans [cet] état passible, il puisse encore obtenir de son divin Père tout ce qu'il prétend par les souffrances et sur la croix.

Il ne faut pas se persuader que cette voie rende l'homme tout solitaire et incapable d'agir au dehors ; au contraire, il lui est bien plus propre, parce que Dieu lui faisant connaître son bon plaisir, lui donne aussi les moyens d'exécuter ses ordres ; d'où il arrive que les moyens étant proportionnés et convenables à ce que la divine bonté désire, ils ont toujours de très heureuses issues.

On peut ici demander combien [d'heures] un missionnaire apostolique doit faire d'oraison chaque jour, et qu'étant surchargé d'affaires, il ne peut pas l'abréger ou n'en point faire du tout pour vaquer aux besoins du prochain. [À] cela, on répond qu'il est rare qu'on ait tant d'occupations qu'on n'ait pas le temps de faire oraison. Cependant comme cela se rencontre quelquefois, il faut en réparer quelques heures de la nuit ce qu'on n'a pas pu faire le jour, et considérer les emplois extraordinaires comme de saints excès que Dieu nous fait faire, si bien qu'il faut tenir pour une maxime d'une très haute conséquence qu'il y a un temps indispensable que nous devons employer tous les jours à connaître, aimer, adorer et gémir aux pieds de cette Souveraine Majesté qu'il ne peut être moindre en une telle personne que de 2 heures.

Il faut être très exact en ce point et croire qu'il vaut bien mieux rendre nos hommages, nos sacrifices et converser avec Dieu que de vaquer au-dehors où nous ne devons sortir que conformément aux ordres que nous en recevons au-dedans de nous-mêmes. Quand l'on dit qu'un missionnaire est tenu de faire au moins 2 heures d'oraison, on n'entend pas qu'elle soit interrompue, lorsqu'il sera appliqué aux affaires du prochain ; autrement il lui sera beaucoup avantageux de demeurer en solitude avec Dieu. Mais l'on prétend [dire] que demeurant toujours en contemplative des bienfaits, [de ses] bontés et de ses miséricordes dans l'action que demande sa vocation. Il y a un certain temps qu'on doit employer chaque jour à adorer très profondément l'infinie Majesté de Dieu et à s'abîmer dans la vue de son amour et du néant de soi-même.

27. Arrivée d'un vaisseau de la Cochinchine au mois de mars 1664

[*Amp, vol. 121, p. 667*]

Les nouvelles qu'on a reçues de ce royaume-là ont donné lieu aux missionnaires de remercier la divine Providence de ce qu'elle ne permit pas qu'ils fissent voile l'an passé, ni pour la Chine ni pour la Cochinchine. La raison est que le navire sur lequel ils devaient s'embarquer, qui allait à la Chine, fut contraint de relâcher par la tempête à la Cochinchine où s'ils eussent été, ils étaient en état de souffrir un mauvais traitement, et leur arrivée eut été nuisible aux affaires de la religion, qui fut persécutée l'année dernière jusqu'à ce point qu'on coupa la tête à quatre braves fidèles, en haine du christianisme. Ainsi que la présente le déclare et la relation que les trois Père jésuites⁵² qui sont en ce lieu-là, ont envoyée à Mgr de Bérithé. Ils lui ont écrit tous séparément [une lettre] avec beaucoup de soumission, à laquelle ils ont ajouté chacun un présent fort considérable d'un coutelas qui a coupé la tête du premier de ces généreux chrétiens, d'un mouchoir baigné du sang du second et d'une natte marquée aussi de son même sang sur laquelle il était à genoux, lorsqu'il fut décapité.

Peu de jours auparavant la venue de ce vaisseau de Cochinchine, il était arrivé en ce port un grand navire du roi de Siam qui revenait du Japon, lequel rapporte qu'on y continue toujours d'y faire des saints, et que l'an passé on y

⁵² Les trois jésuites qui étaient en Cochinchine en cette année 1664, furent les Pères Ignace Baudet, Domenico Fuciti et Pedro Marques.

P. Ignace Baudet, né en 1618 à Grenoble (France), entra en Cochinchine en 1658.

P. Domencio Fuciti (1625-1696), né à Naples (Italie), arriva en Cochinchine en 1658.

P. Pedro Marques (1613-1679), né au Japon d'un père portugais et d'une mère japonaise, était en Cochinchine depuis 1655.

fit mourir environ six vingt⁵³ chrétiens pour la foi, qui ont enduré le mal avec une constance et une allégresse incroyable. On a appris par la même voie que tout est en extrême confusion à la Chine et la confirmation de l'ordre que l'empereur tartare a envoyé aux habitants de Macao, par lequel il leur envoie de se retirer dans les temps [*sic*] [dans les terres], à dix lieues de la mer, aux lieux qui leur sont assignés. Aussitôt ceux de cette ville-là ont dépêché à Péquin pour en obtenir la révocation, mais on n'en attend rien de bon. Cependant on meurt de faim et dans ce pauvre lieu de Macao, il n'y plus de commerce, on y arrête tous les vaisseaux qui y abordent et de 3 ou 4 qui sont partis d'ici ces 2 [*p. 668*] années dernières, nul n'est revenu. Dieu veut peut-être montrer par ce grand exemple à ceux qui sont envoyés pour prêcher l'Évangile que la soie de Chine, l'argent du Japon, et l'or de Manille que les Pères jésuites de ces quartiers ont recherchés, avec une convoitise insatiable, a été la ruine de la religion chrétienne, en toutes ces extrémités du monde, afin de désabuser ce corps des maximes qu'ils tiennent contraires à tous ceux qui sont dans ce sentiment qu'il n'y a rien à faire à la conversion des âmes, si l'on n'est très riche, et très puissant, et très craint.

Ces fâcheuses nouvelles de la Chine qu'on a encore reçues d'ailleurs ont fait suspendre la résolution d'y aller jusqu'à ce qu'on ait avis comment tout y va. Ainsi ne pensant plus qu'à se rendre au Tonquin et à la Cochinchine, la divine bonté qui conduit tout par sa sagesse infinie d'une amoureuse manière, a permis qu'un vaisseau parte d'ici pour ce premier royaume, sur lequel Mgr d'Héliopolis accompagné de Mr Brindeau est prêt de s'embarquer.

Pour ce qui regarde la Cochinchine, il semble que le bon Dieu désire de Mgr de Bérithé encore un sacrifice pareil à

⁵³ « six vingt » = 120.

« dans la maniere ordinaire de compter, on dit, *Quatre-vingt, six vingt, & mesme quelquefois, Sept vingt, huit vingt, onze vingt, & ainsi du reste jusques à dix-neuf vingt; mais qu'on ne dit jamais Deux vingt, trois vingt, cinq vingt, ny dix vingt.* » (DAF, 1694).

celui de l'année passée, lui fournissant deux occasions de s'y rendre. La première est d'un vaisseau qui est en état de faire voile, et l'autre est d'une barque de 8 Cochinchinois païens qui ont été pris pour des espions, par une galère du roi de Siam, sur les confins de Siam et de Camboje, et ensuite conduits en cette ville, où comme ils n'étaient pas coupables, ils n'ont pas aussi eu de peine à se justifier, de sorte qu'après leur serment prêté, ils ont aisément obtenu, mains levées, de leurs personnes et de leur vaisseau.

Pendant environ six semaines de séjour que ces pauvres gens ont été obligés de faire ici, les missionnaires ont été leur parler des affaires de leur salut et tâcher de leur faire connaître que la rencontre qui leur était arrivée, était une miséricorde bien particulière de Dieu qui l'avait ainsi permise pour leur donner moyen d'entendre parler de ses miséricordes et de l'excessif amour de Notre Seigneur Jésus Christ. On a parlé des mystères de notre sainte religion à tous et des belles maximes qu'elle contient, qu'ils ont admirées. Cependant il n'y a eu que 4 entre eux qui en aient fait leur profit. Leur empressement à se faire instruire, à apprendre les prières et à demander à recevoir le saint baptême, a fait qu'on leur a accordé cette sainte grâce, peu de jours auparavant leur départ, contre la pratique ordinaire qui n'est pas de le conférer si tôt.

[cf. *Cochinchine*, p. 13] [p. 669] Comme Mgr de Bérithé ne pensait qu'à son voyage de la Cochinchine, tous les missionnaires ont jugé à propos pour l'intérêt général de la mission qu'il différât à l'année prochaine qu'il eût reçu des nouvelles de la Chine, du Tonquin et de la Cochinchine, suivant lesquelles il prendra ses résolutions. Cependant on a arrêté d'envoyer Mr Chevreuil, bachelier de Sorbonne, à la Cochinchine, pour travailler à cette mission. Mr Chamesson, laïque, va de compagnie avec lui ; mais c'est pour revenir par le même vaisseau apporter nouvelles certaines de l'état où est la christianisme de ce royaume-là. Une des principales raisons qui a donné lieu à cette délibération a été l'importance de s'établir à Siam et pour y

coopérer aux desseins que le bon dieu semble avoir d'y faire connaître les richesses de sa miséricorde.

28. Voyage de Mr Chevreuil et les raisons qui ont empêché Mgr d'Héliopolis d'aller au Tonquin

[Ameq, vol. 121, p. 669]

En suite de cette délibération prise, Mr Chevreuil s'embarqua seul avec un interprète le 17 de juin pour la Cochinchine, dans la résolution d'envoyer au plus tôt des nouvelles de l'état où y est la religion catholique.

Dans ce même temps, il arriva un vaisseau portugais en ce port qui venait de Goa et qui fut suivi d'un autre environ d'un mois après, qui était parti du même lieu. Ces deux navires passèrent par Batavie pour tâcher d'y obtenir permission d'aller vendre leurs marchandises aux Macassars ; mais ils en furent empêchés par les Hollandais, qui leur firent connaître que c'était un des articles de la paix que les Portugais ne pourraient trafiquer en ce royaume-là, de sorte que leur dessein ayant été rompu, ils vinrent à Siam.

On a appris par le premier de ces navires que le Père Onufre⁵⁴, allemand, supérieur de la mission du Tonquin, et les deux Pères jésuites français avaient été obligés de sortir au mois de novembre dernier de ce royaume-là, par l'ordre qu'ils en avaient reçu du roi et de prendre l'occasion des vaisseaux qui retournaient à Batavie⁵⁵. On ajouta à ces nouvelles que le Père Onufre était mort. Les autres jésuites

⁵⁴ Le Père Onufre Borges, né à Luzern (Suisse) en 1608, travailla au Tonkin de 1642 jusqu'à son expulsion en novembre 1663. Il mourut à Batavie le 18 janvier 1664.

⁵⁵ La Relation n'avait pas de bonnes informations. En effet, deux jésuites français arrivés au Tonkin en 1658 étaient Joseph Tissanier et Pierre Albier. Ce dernier fut expulsé trois mois après ; et le premier, en 1663, en même temps qu'Onufre Borges. Enfin, ces deux jésuites français arrivèrent ensemble à Juthia le 29 juillet 1664.

Pierre Albier mourut à Juthia le 20 février 1665 ; Joseph Tissanier, le 24 décembre 1688, à Macao.

français qui n'avaient pu s'embarquer sur le premier vaisseau, faisaient état de se rendre à Siam à la première occasion, c'était là, la raison qui fit différer le [p. 670] voyage du Tonquin qui n'eut d'ailleurs pas pu avoir son effet cette année, parce que la patache qui devait y aller changea de dessein et prit résolution d'aller à Macao.

Les Pères jésuites étant venus de Batavie dans un vaisseau hollandais, arrivèrent à Siam le 29 juillet. On apprit d'eux la confirmation de cette mauvaise nouvelle que depuis leur sortie, on avait donné un arrêt de bannissement contre eux, avec défense de prêcher la religion catholique au Tonquin. La principale et le véritable sujet de cette persécution vient que les Hollandais voulant être les seuls marchands dans ce royaume-là, comme partout ailleurs, ont fait chasser les jésuites, qui envoyèrent tous les ans quelques navires de Macao, chargés de marchandises propres pour le Tonquin. Les mêmes causes les ont faits depuis quelques années chasser du Macassar et d'autres lieux, si bien par une miséricordieuse conduite de Dieu ce que n'ont pu faire les justes décrets des souverains pontifes, qui n'ont jamais pu obliger cette compagnie acquitter cette insatiable convoitise du commerce si honteuse et si scandaleuse à des ministres de l'Évangile, les Hollandais l'ont fait à leur confusion, et malgré toutes leurs intrigues. Mais ce qui mérite en cette déplorable rencontre, les larmes de tous les gens de bien est la perte de la religion et des âmes qui se sont perdues, qui se perdent et qui se perdront par la faut inexcusable de ces religieux dont l'aveuglement est incroyable en tous ces quartiers.

On a reconnu de nouvelles marques de leurs discordes par l'arrivée de 5 Pères jésuites qui sont ici venus depuis peu, par les vaisseaux dont on vient de parler, entre lesquels sont les deux Pères français, lesquels bien qu'ils n'aient pas la corruption des autres ne laissent cependant pas d'être infectés de plusieurs maximes bien contraires à la vie apostolique. Pour ce qui regarde les trois autres qui se sont embarqués dans les vaisseaux de Goa, pour y avoir le

soin des marchandises appartenant à la compagnie, on a vu en particulier le principal d'entre eux. Il fait table à part, a ses valets séparés et vit à son gré avec un autre de leurs religieux qui est dans les mêmes dérèglements.

29. De l'état présent des missions des Pères jésuites de la province du Japon et [de la] vice province de la Chine

[Amep, vol. 121, p. 671]

Les résidences qui ont composé et qui composent cette province du Japon, sont sous la province de Quanton qui est du royaume de la Chine, dans lesquelles il y a deux résidences celle des villes de Quanton et de Noyan, l'île d'Ainan, le Tonquin, la Cochinchine, Camboje, Siam, Tenasserim et Macassar. Il y a plus de 20 ans qu'il ne va plus personne au Japon, et l'on ne peut plus aller au Macassar, ni au Tonquin. Ainsi il n'y a plus de cette province que 8 résidences dans lesquelles il y a tout au plus 16 Pères jésuites auxquels on assigne à chacun environ 215 livres par an, pour leur subsistance. Pour l'entretien de ces missions, sans parler de ce qu'on ne connaît pas, ni de grosses aumônes qui se font par toute l'Europe et en tous ces quartiers, ni des profits de leurs grands commerces, ni des revenus de Macao, ni de fondations particulières comme sont celles de Siam, du Tonquin, d'Ainan, fondées par un Père et deux Frères jésuites marchands et celle de Tenasserim, il y a un fond considérable en Portugal et un autre à Goa qu'on assure être de dix milles livres de rente au moins. Pour ce qui regarde le spirituel de cette province, nous apprenons des Pères français qu'il y a trois cent mille chrétiens dans le Tonquin, qui sont sous la conduite de 25 ou 30 catéchistes que le nombre des chrétiens de la Cochinchine est de soixante mille, pour l'île d'Ainan on n'y compte pas plus de 250 personnes baptisés, et autant au Camboje.

Quant à la vice province de la Chine qui est distincte de la province du Japon, en ses sujets et en ses revenus, on

nous dit qu'il y a environ 18 ou 20 Pères jésuites en diverses résidences et que le nombre des chrétiens peut aller à cent mille âmes. C'est là ce qu'on a recueilli de l'entretien qu'on a eu en Siam avec ces Pères jésuites français touchant l'état spirituel et temporel des missions du Japon et de la Chine, qui est assez conforme au rapport qu'en font ici les autres religieux de la même compagnie.

30. Ce qu'on a appris des Chinois des provinces voisines de Péquin et de Nanquin habitués depuis 3 ans dans cette ville

[Amepe, vol. 121, p. 672]

Les missionnaires ne perdant pas d'occasion de s'éclaircir de tout ce qui peut être utile à leurs missions, apprirent qu'il était venu depuis quelques temps à Siam plusieurs Chinois de diverses provinces de la Chine. Il n'en fallut pas davantage pour les aller visiter, après avoir demandé à Dieu de donner les bénédictions à cette entrevue. Un des missionnaires fut au lieu où ils demeuraient leur témoigner la joie qu'ils avaient de voir des personnes qu'il venait chercher à 4 ou 5 mil lieues de son pays pour leur annoncer la loi d'un seul Dieu tout puissant, créateur du ciel et de la terre. Comme cette nation est des plus civiles, ils ne tardèrent guère qu'ils ne vinssent rendre leur visite aux missionnaires, lesquelles s'étant réitérées de part et d'autre, on leur a parlé des mystères et de la sainteté de notre religion qu'ils ont tous avouée ; quelques uns mêmes sont venus demander d'être faits chrétiens, mais on ne va pas si vite, et il les faut premièrement bien éprouver.

Les divers entretiens qu'on a eus avec eux, ont donné lieu de s'informer comment ils étaient arrivés en ce royaume, et le chemin qu'ils avaient tenu pour s'y rendre. La réponse qu'ils donnèrent fut qu'il y avait environ 7 ans qu'ils étaient en la province d'Yunan où était Yrmeles*, empereur légitime de la Chine, qui avait encore cette province sous son obéissance et la plus grande partie de celles de Quancy. Mais ne s'y trouvant pas en sûreté, à

cause des grandes forces du Tartare, son ennemi, il entra avec une armée de 30.000 hommes dans le Pegu par Yunan qui est le dernier lieu de la province d’Hyonan, du côté du royaume d’Ava, dans le dessein d’obtenir du roi d’Ava, qui est aussi roi de Pegu, de lui fournir des vaisseaux, pour aller joindre par mer ce fameux corsaire d’Huquan qui dit être de son parti, et lequel s’est emparé de l’île Formose et est puissant dans la province de Fuquion, et quelques autres maritimes. Le roi d’Ava ayant donc été averti de la résolution de cet empereur, lui envoya faire toute sorte d’offre de service, le conviant [p. 673] même de venir en sa capitale, ville d’Ava. Il lui envoya pour cet effet des vaisseaux par la rivière qui va de ce lieu à la Chine, afin qu’il y arrivât plus promptement et plus commodément ; et que cependant il donnerait ordre à l’entrée magnifique d’un monarque dont il se connaissait pour feudataire⁵⁶. Sous de si belles apparences, cet empereur prend le chemin d’Ava, accompagné seulement de 3.000 mille de ceux de sa suite. À peine y fut-il arrivé qu’on l’arrête prisonnier, et tout son monde, l’on n’eut pas de peine après cela de venir à bout de son armée qu’on dispersa en diverses villes et places des états du roi d’Ava. Ces Chinois qui sont nouvellement venus à Siam étant de ce nombre, furent envoyés dans la ville de Chiamay qui est royaume du Pegu.

La nouvelle de la prison de cet empereur ayant été sue par celui qui commande ses troupes qu’il a à la Chine contre le Tartare, le fit venir avec de grandes forces assiéger Ava, laquelle n’ayant pu prendre pour n’avoir pas de vaisseaux qui eussent été nécessaires pour cela, il fut contraint de se contenter d’obtenir la délivrance de l’empereur son maître, qui était pris prisonnier il y avait déjà 3 ans.

Les affaires de cet empereur l’obligeant plutôt à penser à son retour qu’à se venger de ce roi perfide, il prit

⁵⁶ « FEUDATAIRE. s. de t. g. Vassal, celui qui possède un Fief, & qui doit la foi & hommage au Seigneur. *Il est Feudataire de l’Empire. Le Comte de Flandres étoit Feudataire de la Couronne. Il est Feudataire d’un tel.* » (DAF, 1762).

incontinent sa route en la province d'Yunan d'où il était parti ; sur ces entrefaites, le roi de Siam qui a guerre avec celui d'Ava, alla assiéger la ville de Chiamay, située dans le royaume de Pegu, qu'il prit à sa discrétion. Les pauvres chinois dont on parle, s'étant trouvés dedans furent faits captifs et emmenés à Siam, il y a environ 3 ans.

Sitôt que l'empereur légitime de la Chine fut en liberté, il envoya un ambassadeur au roi de Siam pour l'avertir de sa disgrâce, et lui demander des armes, des éléphants et quelques secours, ce qu'il fit aussitôt, renvoyant son ambassadeur par le Pegu, mais cela ne s'étant pu faire sans qu'on en eût nouvelle, ceux du Pegu s'opposèrent au passage de cet ambassadeur qui fut forcé de revenir sur ses pas en la Cour de Siam.

Cet ambassadeur ayant été informé par ceux de sa nation du dessein qui amenait les missionnaires dans ces quartiers, les vint voir et témoigna dans les entretiens qu'on eût de la sainteté de notre religion qu'il avait inclination de se faire [p. 674] chrétien, mais il a trois femmes, et il ne faut pas se presser de peur de profaner le sang de Jésus Christ.

On a su par le témoignage et l'expérience de ces Chinois qu'il y a non seulement un chemin par terre d'Hionan à Ava, au Pegu et ici à Siam qui est la route qu'ils ont tenue, mais aussi qu'on peut aller de Siam à Péquin par terre en 8 mois, si on savait la langue mandarine de la Chine, et qu'on n'eut pas toutes les peines qu'on a en tous ces royaumes-là d'avoir les passeports des provinces par où il faut passer.

Ne voyant pas présentement de jour de tenter cette voie de la Chine, par le Pegu, à cause de la guerre qui est à présent, entre ce roi et celui de Siam, on s'est informé quel autre chemin l'on pourrait prendre. Cette perquisition a fait découvrir une autre voie de terre qui est plus connue de ceux de Siam et qui paraît moins périlleuse que celle par le Pegu. C'est aller d'ici, à Porcelouc, ville du roi de Siam, distante de la capitale de 20 journées ; de là, on va à Contai qui sépare le royaume de Siam de celui de Laos, éloigné de

8 journées de Porcelouc ; de Contai, l'on entre dans les terres du roi de Laos ; en 10 jours, l'on va à Kintao ; puis en 7 jours, en la ville royale de Lanian qui est la capitale du royaume de Laos. En cette ville-là, l'on trouve des marchands et des ambassadeurs qui vont et viennent de fois à autre, de la Chine, du Tonquin, de la Cochinchine, de Camboje, de tous lesquels états, la ville de Lanian n'est distante que d'un mois ou de 6 semaines, ou de 2 mois de chemin pour le plus. Voilà ce qu'on a appris du voyage de terre qu'on peut tenir tout à fait assuré. Ce qui le rend donc malaisé, est cette difficulté qu'il y a aux étrangers d'obtenir les passeports. On espère néanmoins que cela ne sera pas impossible aux missionnaires dans la suite des temps.

31. Emplois des missionnaires depuis les lettres écrites par la voie de Manille et de la Nouvelle-Espagne⁵⁷ à la fin du mois de mai dernier

[Amep, vol. 121, p. 674]

Après avoir achevé leur synode et jeté les fondements de la mission, *[p. 675]* leur occupation a été de continuer l'étude des langues, faire un fond d'un grand intérieur, gémir aux pieds du Crucifix, et solliciter Jésus Christ de se faire connaître à tout le monde, et particulièrement dans les lieux qui leur sont commis.

Si cette prière avait été faite par des ministres qui ne fussent pas infidèles, elles auraient déjà produit d'admirables effets ; mais parce que nous ne sommes pas saints, nous ne pouvons communiquer la sainteté au prochain que nous n'avons pas n'y obtenir de Dieu l'impétration de nos vœux. C'est vraisemblablement le sujet pour lequel Notre Seigneur opère si peu de conversions par nous.

Nous avons déjà été prêcher la doctrine du Fils de Dieu à diverses personnes et plusieurs de nations différentes sont

⁵⁷ C'était l'actuel Mexique et l'Amérique Centrale. Les Philippines étaient aussi rattachées à cette Nouvelle-Espagne, dont la capitale était la ville de Mexico, gouvernée par un vice-roi nommé par le roi d'Espagne.

venus l'entendre ; cependant on n'a jugé digne du baptême qu'un Cochinchinois qui avait été élevé dans son pays chez les sanctificateurs des idoles. Il y en a un autre originaire du royaume de Champa qui n'est pas encore chrétien, lequel nous a prié instamment, attendant qu'il le peut être, de baptiser une sienne petite fille âgée d'environ 3 ans. Une autre femme de Siam vint pareillement demander qu'on donnât le baptême à sa petite fille âgée de 6 semaines qui mourut 5 jours après qu'elle eut reçu cette incomparable grâce dont les missionnaires rendirent très humblement remerciements à Notre Seigneur.

C'est assurément un grand sujet d'abjection à deux évêques, vicaires apostoliques, et à 4 missionnaires⁵⁸ immédiatement envoyés du Saint-Siège de voir si peu de conquêtes et qui leur doit faire prendre une forte résolution de dorénavant fléchir, par leur gémississement, la bonté de Dieu pour obtenir, de sa pure miséricorde, le secret de la conversion des âmes que si leurs péchés mettent empêchement en leur faveur si signalée. Ils peuvent en quelque façon remédier à un si grand obstacle, menant une vie pénitente et brûlante du divin amour qui doit continuellement consommer le cœur d'un missionnaire apostolique.

32. Effets du pur amour dans l'âme d'un véritable missionnaire apostolique

[Ameq, vol. 121, p. 675]

Son amour ne doit jamais s'étendre parce que la matière qui lui sert de nourriture ne peut défailir, soit qu'il réfléchisse sur les bienfaits et les excessives miséricordes de Dieu sur lui, soit qu'il s'occupe à considérer les ingratitude et les imperfections avec lesquelles Dieu ne laisse pas de le souffrir si bien qu'il lui est *[p. 676]* facile d'être tout changé en amour et ne vivre que du Dieu d'amour qui règne en lui, qui le conduit, qui l'anime et qui régit toutes ses puissances

⁵⁸ Mgrs Lambert et Pallu, et Mrs Deydier, Brindeau, Laneau, Hainques.

suivant son bon plaisir. Cette pratique est aisée, lorsque la bonté divine remplit des consolations qui sont attachées à la vie apostolique ; mais aussi elle est laborieuse, lorsque Notre Seigneur lui communique ses souffrances à proportion de ses joies qu'il faut qu'elle reçoive avec des dispositions égales, parce que le Sauveur du monde n'est pas moins aimable sur le Calvaire que sur le Thabor. Quoiqu'il soit toujours vrai qu'il nous donne de plus grandes marques de son amour sur le premier que sur le second. C'est un admirable secret que celui-ci : d'aimer autant Jésus Christ dans nos obscurités, dans nos croix, dans nos sacrifices et dans la portion qu'il nous donne de son calice à boire comme quand il nous comble de ses plus amoureuses caresses. L'on doit opérer en cette rencontre indépendamment des sens qui se réjouissent et s'attristent suivant les impressions qu'ils reçoivent de l'âme, conformément aux sacrifices auxquels elle est appliquée par l'opération divine.

La maxime donc qui doit être gardée est d'agir passivement et dans une semblable disposition, puisque ces changements ne font rien à notre amour, la maladie ou la santé ne diminuent rien de l'amour qu'un homme se porte et celui qui est en parfait ami aimera également son ami dans l'adversité comme dans la prospérité, voire même il s'exposera aussitôt à souffrir la mort qu'à manquer aux lois de l'amitié. « Fortis est ut mors dilectio » [Cantique 8, 6]. Il nous semble que le Saint-Esprit ne nous donne cette comparaison que pour nous instruire que comme la mort anéantit tous les hommes de quelque qualité qu'il soit et les rend tous égaux entre eux, ainsi l'amour vient à bout de toutes les difficultés qu'il s'oppose à ses inclinations et surmonte aussi bien les plus petites que les plus grandes. Cependant si l'on vient à comparer la force de l'amour et de la mort, il est hors de doute que l'amour est plus fort que la mort. Ainsi que nous le voyons dans les saints martyrs et dans le chef des martyrs, Jésus Christ, dont l'amour a triomphé de la mort. On ne doit pas s'imaginer que ce soit

seulement lorsqu'il est question de souffrir le martyr, il faut que notre amour soit victorieux, mais c'est aussi dans tous les sujets de combat qui nous sont présentés soit de la part du monde, du diable, de la chair ou de Dieu même, parce que souvent il y a plus d'amour de Dieu à [p. 677] mourir à une inclination qu'à endurer le martyr pour la confession du saint Évangile par la raison que le sujet n'est pas de si grande importance ni de pareille obligation. Et c'est dans ce sens qu'on peut dire que toute la vie des chrétiens est un continuel martyr, puisqu'il est impossible d'être un parfait disciple de Jésus Christ sans se renoncer et mourir en toutes rencontres à ses propres désirs et à soi-même. Dès que l'âme est entrée dans cet état de martyr perpétuel qui est une ressemblance de celui de sacrifice d'hostie et de victime que portait le Fils de Dieu dans ce monde, elle commence à concevoir Jésus Christ dans elle-même, de sorte que rendue féconde par l'opération du divin Esprit, elle commence à donner des marques au-dehors de cette sainte conception qui porte un dégoût général pour toutes les choses créées et un amour extrême pour celles de l'autre vie ; d'où vient que considérant les conseils du Fils de Dieu comme des moyens qui la peuvent conserver en cet état, elle les pratique avec la dernière exactitude, elle fait le semblable à l'égard des inspirations et [des] mouvements intérieurs qu'elle regarde comme un régime et une loi particulière qui lui est prescrite de Dieu, qu'elle observe avec toute la fidélité dont elle est capable, sachant bien qu'elle ne peut être mère de Jésus Christ, si ce n'est en accomplissant parfaitement sa très sainte volonté. « Quicumque enim fecerit voluntatem Patris mei, qui in caelis est, ipse meus frater et soror et mater est » [Mt 12, 50].

Les effets de cette sainte fécondité sont de changer tout homme, d'où il arrive que l'âme ne peut plus en aucune façon prendre plaisir en ce monde dans lequel elle ne voit rien qui ne soit indigne de cette affection. Elle conçoit pour lui une antipathie qu'on ne saurait expliquer à cause de

l'opposition qu'elle a, à toutes ses maximes et entrant entièrement dans les intérêts de Jésus Christ. Elle regrette continuellement de l'avoir connu et aimé si tard. Elle s'afflige de n'avoir pas pris les voies qui pouvaient lui donner naissance en elle, comme sont l'oraison, la solitude, l'austérité de vie et la pénitence. Elle voit bien que comme tous les mystères de la vie et de la mort de Jésus Christ ont dépendu de sa naissance sans laquelle aucun n'eut été opéré ; de même, faute d'avoir voulu se mettre en état de le pouvoir concevoir, elle a été privée de participer réellement et par état à tous les ineffables mystères de sa vie et sa mort. La vue de ces grandes pertes la rendent inconsolables, lorsqu'elle joint à cette considération les péchés qu'elle a commis, les biens omis, et le temps [p. 678] perdu, qui lui causent une douleur qui ne la quittera jamais tant qu'elle vivra, à cause que tous ces grands maux lui sont arrivés par sa pure faute, la grâce ne lui ayant jamais manqué. Cependant cela n'empêche pas qu'elle se plaigne de n'avoir jamais trouvé un bon ami, depuis sa conversion qui l'ait avertie et exhortés que si elle voulait tendre à la perfection, elle devait mener une vie plus pénitente, plus austère et plus d'oraison ; sans quoi, il est impossible de bien s'acquitter des obligations d'un véritable missionnaire apostolique.

Un des effets principaux que cette réflexion a produit dans l'esprit des missionnaires a été de s'engager dans l'observance des règles de la vie parfaite, après en avoir considéré la nécessité, soit pour le salut particulier, soit pour satisfaire à l'obligation de leur vocation. Suivant donc cette résolution, ils arrêterent de garder une abstinence et un jeûne continuel, à la réserve des jours de Noël, de Pâques et de Pentecôte ; et lorsqu'ils seraient en voyage de ne boire que de l'eau ; en leur ordinaire que de coucher sur la dure et de s'abandonner lorsqu'ils seraient malades, entre les mains de la divine Providence, ou au plus, de ne se servir que des sacramentaux de la Sainte Église ; et quant à ce qui regarde l'intérieur qui est leur principal, ils seront

obligés aux trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance intérieure et à trois heures d'oraison mentale par jour. Cette sainte entreprise, n'ayant été exécutée qu'après un temps d'épreuve considérable, a eu toute la bénédiction qu'on pouvait espérer en ce que l'expérience avait fait connaître, qu'ayant fait ce sacrifice, on s'est fort bien trouvé pour la santé du corps et beaucoup mieux de celle de l'âme, de sorte qu'on est plus en état, moyennant de la grâce de Notre Seigneur, de travailler plus avantageusement à la conversion du prochain.

Il sera difficile de persuader cette vérité à ceux qui n'ont pas la pratique de cette belle vie, soit parce qu'ils n'en ont pas l'expérience, soit parce qu'ils n'y sont pas appelés. Mais cependant le témoignage que les missionnaires en rendent ne laisse pas de subsister. Cette sorte de vie est si nécessaire en tous ces quartiers pour se conserver dans la vocation apostolique, et si conforme à celle que mènent les prêtres des idoles qu'il faut des raisons fort particulières pour ne la pas [p. 679] embrasser. La principale cause de la chute des ministres de l'Évangile en tous ces quartiers, et du peu de profit qu'ils ont fait aux missions, ne vient que d'avoir mené une vie large ou commune dans un état extraordinaire.

C'est le motif qui leur a fait entreprendre de vivre de cette sorte, étant fort assurés qu'ils ne pratiquent rien qui ne soit encore au-dessous de la perfection que requiert la vie des véritables missionnaires apostoliques. Depuis que le bon Dieu leur a fait la miséricorde d'agréer les vœux qu'ils en ont faits, ils en ressentent d'admirables effets et de grandes espérances, qu'en entrant dans les lieux de leurs missions avec ces dispositions, ils recevront beaucoup de grâces de Notre Seigneur pour ensuite les communiquer aux peuples qui leur sont commis. C'est peut-être aussi en considération de ce petit sacrifice, que la bonté divine les a récompensés d'en bienfaits inestimables qui est d'avoir inspiré à une femme de Siam de leur venir demander d'être faite chrétienne avec ses deux petits enfants, l'un âgé de 3

ans qui était une petite fille, qui fut nommée Marie, laquelle mourut la nuit du jour de son baptême, l'autre qui était un garçon âgé d'environ 2 ans, fut aussi baptisé pendant qu'on tâche de procurer un semblable bonheur à cette mère. Ils croient pareillement que c'est la même raison de la conversion de deux adultes et d'une femme gentile [*sic*] qui furent baptisés le jour de la Nativité de Notre Seigneur, après plus de deux mois d'instruction.

Dans cette pensée, ils chérissent extrêmement leur petite pénitence, et voient par effet que toutes les armes des missionnaires sont la mortification et l'oraison. C'est pour cette raison qu'ils proposent ce genre de vie à ceux qui seront appelés à ces divins emplois, les assurant que s'ils veulent faire un pareil sacrifice à Dieu, ils n'abrègeront point pour cela leur jour et recevront une force principale pour s'acquitter parfaitement bien de leur obligation. Si quelqu'un désirait sur cela un plus humble éclaircissement, il pourra recevoir solution à ses doutes par Mgr d'Héliopolis qui s'en retourne en Europe pour l'intérêt général de la Sainte Église et de ces missions dans le dessein d'y retourner tout le plus tôt qu'il lui sera possible.

33. Motifs du voyage de Mgr d'Héliopolis en Europe

[*Ameq*, vol. 121, p. 679]

Comme on est obligé souvent de quitter Dieu pour Dieu, c'est-à-dire de préférer son inclination à la nôtre, quoique bonne pour satisfaire aux devoirs de notre ministère, et la charité que nous devons au prochain. De même il a été nécessaire que ce prélat donnât pour un temps la conduite de son troupeau à un autre⁵⁹ et qu'il retournât en Europe pour l'utilité de l'Église et des missions.

[p. 680] Il y a 5 raisons qui ont fait prendre cette résolution.

⁵⁹ À Mgr Lambert.

La première pour rendre compte de l'état où est le christianisme en tous ces quartiers et particulièrement aux lieux des missions.

La seconde a été pour tâcher de perpétuer le dessein qui avait fait venir les missionnaires français en ces extrémités du monde par l'érection d'un corps qui fit profession spéciale d'embrasser la vie apostolique et de porter toujours la croix de Jésus Christ.

La troisième est pour contribuer à la réformation de tous les religieux des provinces des Indes, du Japon et de la Chine, qui sont dans le dernier oubli de leur vocation, et voir s'il n'y aurait moyen d'unir par un lien de véritable charité, sous des mêmes supérieurs, en ce qui regarde les missions, les ecclésiastiques et les réguliers, en ôtant les deux grandes imperfections qui se rencontrent ordinairement, et dans les uns et dans les autres. Dans les premiers, sous prétexte de vouloir maintenir la hiérarchie de l'Église et dans les seconds, pour vouloir trop soutenir leurs privilèges.

La quatrième est pour solliciter en Europe d'envoyer des ouvriers évangéliques non seulement dans les lieux de nos missions, mais encore dans les royaumes de Siam, du Pegu, dans les grandes îles de Sumatra, de Java, de Macassars et Bornéo ; en plusieurs desquels états, le mahométisme est florissant, par la diligence et le faux zèle que les ministres de l'Alcoran ont eu d'y aller prêcher la loi de Mahomet.

La cinquième est pour donner avis du procédé des Hollandais à l'égard d'environ 2000 français et de plusieurs autres catholique, lesquels sont dans l'impossibilité morale de faire leur salut, tant qu'ils seront au service de cette nation ; et enfin faire connaître qu'ils se déclarent, dans toutes les Indes et ailleurs, les ennemis jugés de la religion catholique.

On laisse au jugement de tout le monde si le voyage de ce prélat n'est pas à désirer, et si le sacrifice qu'il fait d'abandonner pour un temps le lieu de sa mission, n'est pas un des plus consommés holocaustes qui se puissent voir. Il

faut prier Dieu de donner un favorable succès à ce que *[sic]* grand dessein, afin d'obtenir de sa bonté que les ministres de l'Évangile qui viendront désormais en tous ces lieux, soient personnes entièrement mortes à elles-mêmes et qui n'opèrent plus qu'en Notre Seigneur et avec lui, en quoi consistent toute la perfection d'un missionnaire apostolique et le progrès des missions.

34. De quelle manière doit opérer un missionnaire apostolique

[Ameq, vol. 121, p. 681]

Un missionnaire apostolique étant uni par une union qu'on ne peut expliquer à Jésus Christ ne doit plus opérer par soi-même.

C'est une des principales raisons qui obligea le Fils de Dieu de donner son Saint- Esprit à ses apôtres et à ses disciples auparavant que de monter au ciel, supposé l'excès de l'amour infini du Sauveur du monde vers son Père et ses grandes miséricordes vers les hommes. Ils avaient besoin de cette grâce incomparable pour être capables de continuer ses sacrifices laborieux jusqu'à la consommation des siècles. Car, si ses ministres n'agissaient pas en son union, de quelle valeur et de quelle considération seraient leurs œuvres aux yeux du Père Éternel ? Ce seraient des hommes qui opéreraient par des vues humaines ou raisonnables, et qui souvent demanderaient des choses qui seraient contraires à la gloire de Dieu et leur perfection. C'est ce que nous apprend le grand Apôtre, lorsqu'il dit que nous ne savons pas seulement prier : « Spiritus adiuvat infirmitatem nostram ; nam quid oremus, sicut oportet, nescimus, sed ipse Spiritus interpellat gemitibus inenarrabilibus » [Romains 8, 26].

C'est donc par la vertu de l'esprit du Fils de Dieu qu'il nous faut opérer. La difficulté est de savoir comment cela se doit faire et comme on le doit réduire en pratique.

Tout chrétien doit croire qu'étant en grâce, le Saint-Esprit habite en lui pour y continuer les mêmes opérations

qu'il faisait dans l'intérieur de Jésus Christ, qui est une miséricorde qu'on ne saurait assez estimer que le Sauveur du monde nous a voulu obtenir de son Père, peu de jours avant sa mort, par l'oraison qui lui adressa en saint Jean, chapitre 17 : « Omnes unum sint, sicut tu, Pater, in me et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint » [Jn 17, 21] ; laquelle union se doit particulièrement entendre des opérations que l'âme, toute abandonnée à l'esprit de Jésus Christ, opère en ce monde et opérera continuellement avec lui, dans toute l'éternité. En effet, c'est en cette rencontre que l'âme a plus de rapport à l'unité, qui est entre le Père et son Fils, parce que comme les opérations qui se font au-dehors d'eux-mêmes, se font par l'un et par l'autre indistinctement ; de même, celles qui se font par l'âme unie à Jésus Christ sont les opérations de Jésus Christ et de l'âme, et peuvent être considérées comme les enfants d'un père et d'une mère. C'est de cette inexplicable opération que naît l'intérêt que Dieu prend pour ses ministres, quand il dit : « Nolite tangere Christos meos » [Ps 105, 15], qu'il se plaint de la persécution que Paul fait à ses disciples : « Saule, Saule, quid me persequeris » [Actes 9, 4] et qu'il prie son Père qu'ils soient consommés en Dieu : « Ut sint consummati in unum » [Jn 17, 23].

Il a été fort convenable à l'extrême charité du Fils de Dieu d'obtenir de son divin Père une semblable unité d'opérations, afin de rendre celles de ses saints dignes de Dieu que [seraient devenus] l'austérité des anachorètes [ermites], la continence de tant de personnes, le sacrifice des vierges, le zèle des confesseurs, la charité des martyrs, si ce n'eussent [*p. 682*] été des opérations de Jésus Christ.

Quel moyen de continuer son mystère d'Incarnation, sa vie souffrante et sa mort ignominieuse jusqu'à la fin du monde, sinon en s'unissant aux sacrées victimes qu'il a choisies à ce dessein pour la consommation de son parfait sacrifice. Une âme qui connaît que Notre Seigneur l'appelle à ce bienheureux état, n'a autre chose à faire en toute sa vie que de demeurer perpétuellement unie à l'esprit de Jésus

qui est en elle, pour y agir, suivant son bon plaisir. Elle a droit même de lui demander tout ce qu'elle croira être utile à sa vocation, à la gloire de Dieu et au salut du prochain. C'est assez qu'elle ne sente pas de répugnance dans son fond aux supplications qu'elle fait pour croire qu'elles ne sont pas désagréables à Dieu, si bien que n'en doutant pas, elle doit en poursuivre l'effet près du Père Éternel, s'unissant aux vues, aux mérites, aux sacrifices de Jésus Christ, se confiant qu'elle sera tôt ou tard exaucée.

Depuis qu'on est convaincu expérimentalement que le Saint-Esprit habite en nous, il n'y a plus de peine dans l'oraison, on a trouvé tout ce secret du christianisme, parce que si l'on veut glorifier Dieu, si on lui veut satisfaire, si on lui veut rendre action de grâces, et tous les devoirs imaginables, il n'y a qu'à reconnaître son extrême misère et entrer en communion au divin Esprit qui nous met en même de ses dons pour en user, ainsi que nous voudrions pour sa gloire et le salut du prochain.

Personne ne se peut plaindre de ce qu'il ne peut pas donner de gloire à Dieu, ni que sa grâce est petite, puisqu'il a toujours moyen d'imiter Jésus Christ, en s'unissant tous les jours à lui, soit par la communion sacramentelle, soit par la communion spirituelle qui peut être continuelle. C'est en ce sens qu'on peut toujours prier : « Oportet semper orare » [Lc 18, 1]. C'est de cette manière qu'on peut sans grand travail participer aux mérites, à l'honneur et à la gloire que Notre Seigneur a donnés et donnera à jamais au Père Éternel. C'est aussi de cette façon que nous participerons au prodige de grâce qu'il a versée dans l'âme de la très sainte Vierge, du glorieux saint Joseph, du grand saint Jean-Baptiste et généralement de celle de tous les saints qui sont au ciel et en la terre. C'est enfin par ce divin et inconnu moyen que nous communiquerons pleinement à la foi de l'Église militante, à l'espérance parfaite de l'Église souffrante et à la charité consommée de l'Église triomphante.

35. Retour de Mgr d'Héliopolis en Europe et continuation de la relation

[Ameq, vol. 121, p. 682]

Toutes choses étant préparées pour l'exécution de ce grand et important *[p. 683]* dessein, ce prélat partit de Siam, *[cf. Siam, p. 12]* accompagné de Mr de Chamesson laïc, le 20 janvier 1665, pour se rendre à Mergui, où il se rencontre d'ordinaire plusieurs vaisseaux qui retournent le mois de mars à la côte de Coromandel, d'où il part tous les ans des navires anglais pour l'Europe.

Sitôt qu'on fut débarrassé des soins et des dépêches que demandait un si long voyage, on commença avec plus d'application que jamais aux moyens de servir Dieu. Dans cette vue, un des missionnaires au nom de tous fit une retraite de plus de quarante jours, afin de ne rien faire qui ne fût conforme au bon plaisir divin. Cette juste soumission fut agréable aux yeux de Dieu, qui inspira ou plutôt confirma deux desseins avantageux pour sa gloire : le premier fut de s'occuper à l'instruction de la jeunesse, et le second fut d'aller parler de notre sainte religion dans plusieurs villages. Celui qui la reçut avec plus de marques de grâces fut un petit hameau composé de soixante ou soixante-dix personnes, qui sont venues depuis deux ans du royaume de Laos et qui en sont originaires. Dès qu'on reconnut qu'il y avait espérance de faire quelques progrès en ce lieu-là, un des missionnaires s'y en alla camper, et y fit dresser une espèce de tente où il est resté depuis le commencement de février jusqu'au mois de mai, pour instruire ceux qui feraient bon usage de la grâce de Notre Seigneur Jésus Christ, et particulièrement pour examiner si, par leur bonne vie, ils pourraient être admis au nombre des chrétiens.

On fait encore cette remarque en passant, qu'on a déjà faite ailleurs, pour avertir les missionnaires qu'il est facile de trouver des personnes en tous ces quartiers, qui, après avoir ouï parler de la religion chrétienne, consentent d'être baptisées. Cependant si on se contente de cela sans faire

épreuve de leur vocation et de leur vie, elles retournent aisément dans le paganisme, et tombent dans l'apostasie au temps de la moindre persécution ; c'est dans cette maxime que, quoique la plus grande partie [des gentils] donnassent les mains à se faire chrétiens, il n'y en a eu que quatre d'entre eux qui ont été jugés dignes de recevoir cette incomparable grâce, après environ trois mois de séjour qu'on a fait avec eux dans ce lieu-là.

Il est vrai qu'ayant appris dans ce village qu'il y avait deux femmes païennes de cette même nation qui vivaient en concubinage avec deux chrétiens, le bon Dieu leur fit la grâce de les appeler à l'état du christianisme avec cinq autres de ce même pays, après avoir reçu une instruction suffisante. Le semblable fait est arrivé au sujet de trois autres femmes gentiles [*sic*], originaires de Siam, lesquelles ont embrassé notre sainte religion et ont ensuite été mariées selon les lois de la Sainte Église.

[p. 684] Outre cette bénédiction, il est remarquable que pendant le séjour que fit un des missionnaires avec ces pauvres gens, Dieu permit que deux petites filles, âgées de quatre ou cinq mois, tombassent malades et qu'elles mourussent l'une le même jour, et l'autre le lendemain de leur baptême. Un pareil bonheur arriva à un petit garçon de trois ans, fils d'un de ces Chinois venus d'une province proche de Péquin, qui a toujours conservé grand respect pour les missionnaires depuis qu'il les a connus. Il avait emmené un de ses enfants malade en leur maison, quelques jours auparavant que d'y emmener celui-ci, auquel on avait donné du jus de limon mêlé avec de l'eau bénite ; ensuite de quoi il avait recouvré la santé. Espérant qu'il pouvait arriver la même chose à celui-ci, il l'apporta tout mourant et le mit entre les mains des missionnaires pour en faire ce qu'ils voudraient. On le baptisa sur le champ avec toutes les cérémonies de la Sainte Église, ensuite de quoi il mourut deux ou trois heures après. Les missionnaires reçurent encore une égale consolation touchant une petite fille d'un

Cochinchinois, qui mourut âgée de six semaines après avoir été baptisée.

Un de nos néophytes cochinchinois ayant demandé de se marier avec une fille de Siam païenne, dans l'espérance morale qu'elle serait chrétienne, on lui accorda dispense à ce sujet. En suite de quoi, ayant contracté mariage, on n'a pas eu de peine de persuader à cette femme la bonté de notre sainte religion qu'elle a embrassée après plus de trois mois d'instruction et d'épreuves.

Comme la charité des disciples de Jésus Christ doit être universelle, on est plusieurs fois allé visiter les prisons, en l'une desquelles fois on a délivré deux personnes qui n'étaient détenues que pour dix ou douze livres.

Le bruit de quelques actions que faisaient les missionnaires commençant à éclater, un officier du roi, homme d'esprit et fort moral, les vint visiter, et ayant remarqué que les missionnaires se porteraient volontiers à enseigner la jeunesse, présenta requête au roi de son chef à ce dessein, sur laquelle le roi⁶⁰ ordonna qu'on enverrait dix de ses sujets en la maison des missionnaires pour y être instruits, ajoutant qu'ils avaient liberté de prêcher et d'aller partout où ils voudraient, excepté le palais du roi. Cet ordre venant immédiatement de la part de Sa Majesté, les missionnaires se crurent obligés de lui en rendre leurs actions de grâces par une requête, et faire la déclaration qui suit :

36. Requête des missionnaires présentée au roi de Siam le 29 de mai 1665

[Amp, vol. 121, p. 685]

[cf. Siam, p. 16]

Sire,

L'évêque de Bérithé, un des grands prêtres du Dieu tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, et un des princes de

⁶⁰ Somdet Phra Narai (+1688) monta sur le trône en 1656, âgé alors de 24 ans.

son Église accompagné de quatre ecclésiastiques d'un mérite et d'une vertu singulières, tous français de nation, ne pouvant pas rendre leurs respects en personne à Votre Majesté par une disgrâce qui est commune à tous les étrangers, vous supplient de les recevoir par écrit. Nous sommes non seulement obligés à ce devoir par les témoignages d'affection et l'extrême liberté que nous avons reçus en votre royaume, mais encore plus particulièrement parce que nous regardons votre personne royale comme une image vivante de la divinité. Outre les raisons qui sont les plus grandes qu'on puisse avoir, la faveur que Votre Majesté nous a faite de nous envoyer dix de ses sujets pour les instruire aux sciences d'Europe demande de nous une nouvelle reconnaissance, et nous fait penser à l'établissement d'un collège, si Votre Majesté le trouve bon, dans sa ville royale ou ailleurs où il vous plaira d'ordonner, pour y apprendre les sciences qui sont nécessaires à un État pour le rendre recommandable par toutes les nations de la terre.

Cette proposition, Sire, ne vous sera nullement suspecte. Vous saurez que nous n'avons quitté le pays de notre naissance, nos parents, nos amis, et nos emplois que pour mieux exécuter un commandement de la loi que nous professons, qui nous oblige d'aimer chaque homme en particulier comme nous-mêmes, sans en excepter nos ennemis. C'est dans cette vue que, ne pouvant pas donner des marques plus évidentes et plus avantageuses de notre amour envers vos sujets, qu'en leur communiquant les connaissances et les lumières que nous avons reçues de Dieu, nous offrons à Votre Majesté d'avoir toujours dans son royaume deux Pères français qui s'occuperont continuellement à cet emploi ; mais parce qu'il est important que Votre Majesté soit informée de la fin principale de notre religion et de notre manière de vie, nous lui déclarons que nous ne prétendons autre chose en ce monde que d'adorer, aimer et servir Dieu de tout notre cœur, et aimer notre prochain comme nous-mêmes et que

nos âmes étant immortelles, nous croyons qu'elles recevront une récompense ou un châtement selon leurs bonnes ou mauvaises oeuvres, qui ne finira jamais. De là vient que nous tenons que celui qui aura le plus aimé Dieu, qui aura eu plus de charité pour le prochain, et qui aura plus fait de bonnes actions, sera le plus heureux pendant toute l'éternité. C'est dans cette pensée que nous menons une vie austère et d'une continuelle pénitence ; que nous ne nous mêlons point des affaires d'État [p. 686] ni des choses temporelles, si ce n'est de secourir les pauvres, visiter les prisonniers et assister les malades.

Voilà, Sire, les motifs qui nous ont emmenés en ces quartiers ; que si Votre Majesté agrée l'offre que nous lui faisons de nos services, nous espérons de sa magnificence royale, et c'est la seule grâce que nous demandons, qu'elle nous donnera un temple pour y faire les exercices de notre religion, et y prier chaque jour le Dieu tout puissant que nous adorons, pour la conservation de la santé de Votre Majesté et la prospérité de ses États.

Cette requête n'a pu être répondue, à cause de la longue maladie du ministre qui la doit présenter au roi, sitôt qu'il sera en état de cela.

&

<<<<<